



Fiche action n°11 :

**Conduire une étude pilote
sur la télémédecine**

Lucile Frayssinet – Philippe Baralon
Phylum

Critères d'indication

▶ Des pistes de travail déjà identifiées

- Téléexpertise
 - Appui dans la collaboration entre le vétérinaire de première ligne et le vétérinaire consultant
- Télérégulation
 - Gestion des demandes des propriétaires non professionnels d'animaux de ferme

▶ Des pistes encore à creuser

- Autres critères d'indication de la téléexpertise et de la télérégulation
- Critères d'indication de la téléconsultation, de la télésurveillance et de la téléassistance

Démarche de l'étude pilote [1]

- ▶ Solliciter le comité scientifique qui a suivi la réalisation de l'AMI
- ▶ Sélectionner les modalités de télémédecine les plus prometteuses
 - De préférence, sur la base d'expériences préexistantes au sein d'un territoire
 - Ou sur recommandation du comité scientifique

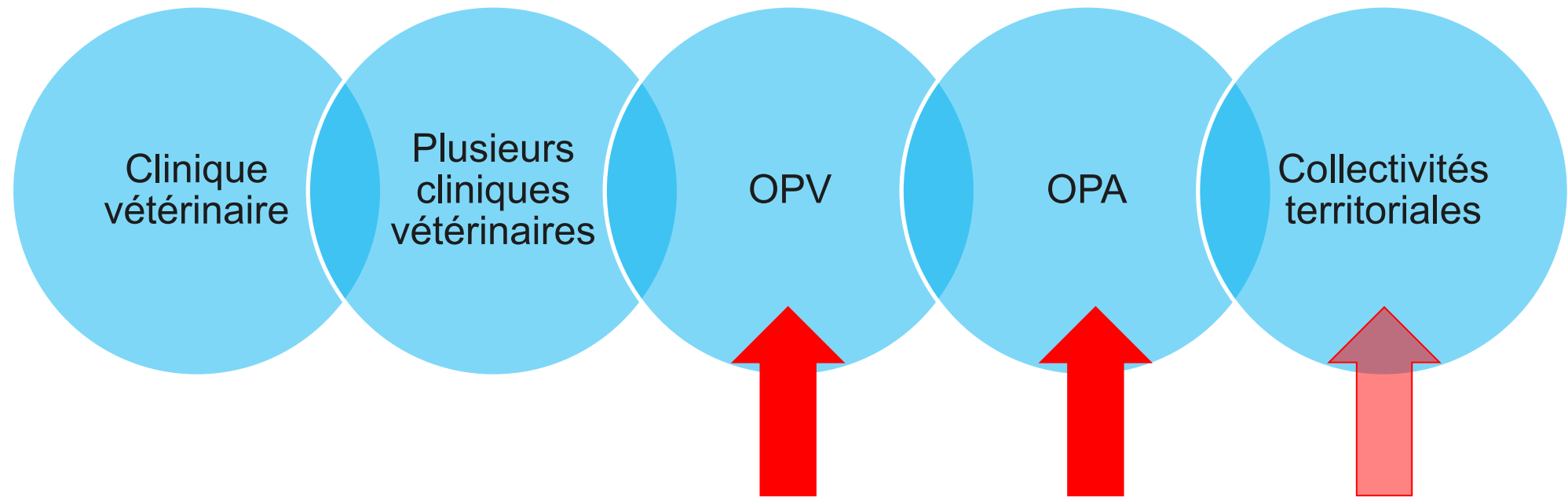
Démarche de l'étude pilote [2]

- ▶ Mettre en place un cadre méthodologique
 - En relation avec le comité scientifique, éventuellement renforcé par des experts du domaine
- ▶ Identifier et tester des actions pilotes jugées pertinentes dans la phase préliminaire de diagnostic
 - Pour tester des dispositifs non encore utilisés
 - Ou utilisés à une échelle insuffisante

Critères de réussite

- ▶ Sélectionner les modalités de télé médecine les plus prometteuses
- ▶ Impliquer l'ensemble des acteurs
 - OPA, OPV, collectivités territoriales
- ▶ Proposer des actions pilotes concrètes
 - Contenu, lieu, déroulé, devis, financement
- ▶ Tester ces actions pilotes à une échelle suffisamment large
 - Auprès d'un public de vétérinaires et de détenteurs / éleveurs
 - Leur permettant ensuite d'être étendues si elles s'avèrent pertinentes
- ▶ Diffusion large des résultats et des bonnes pratiques identifiées

Porteurs de l'action



Qualification de l'action proposée

Court terme

Long terme



Coûts variables

Coûts fixes



Difficulté mise en place -

Difficulté +



Qualification de l'action proposée : commentaires

▶ Moyen terme

- Délai incompressible à la conception et à la réalisation du projet : choix des modalités de télémédecine et des intervenants pertinents, déroulé de l'étude

▶ Structure de coûts totalement fixe

- Financement du projet d'étude

▶ Difficultés de mise en place

- Phase de conception et de choix des modalités pertinentes
- Enclencher l'étude pilote et mobiliser les différents acteurs

Annexe : définitions [1]

▶ Téléconsultation

- Consultation à distance en temps réel

▶ Téléexpertise

- Apport scientifique à distance d'un confrère ayant des connaissances spécifiques dans un domaine relevant de l'acte vétérinaire

▶ Télérégulation

- Régulation des demandes des détenteurs des animaux dans une situation supposée d'urgence dans le cadre des obligations de continuité des soins en dehors des heures habituelles d'ouverture des domiciles professionnels d'exercice

Annexe : définitions [2]

▶ Téléassistance

- Version synchronique de la téléexpertise :
aide à distance dans la réalisation d'un acte vétérinaire
apportée à un confrère ou un professionnel au cours de la réalisation
de cet acte

▶ Télésurveillance

- Utilisation par un vétérinaire d'un dispositif médical numérique permettant
d'interpréter à distance les données de santé de l'animal ou du troupeau,
recueillies sur son ou leur lieu de détention, et de prendre des décisions